



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par International Federation for Family Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

International Federation for Family Development déploie d'importants efforts pour intégrer une optique soucieuse de la famille en vue de relever les défis qui se posent à l'élaboration des politiques familiales. Cette autonomisation des familles favoriserait des politiques aux niveaux national, régional et international en supprimant des obstacles sociaux, politiques, juridiques et économiques à leur participation active à la société. Une telle avancée permettrait aux familles et à leurs membres d'avoir un plus grand contrôle sur leurs ressources et leurs choix de vie et offrirait les instruments permettant de reconnaître le temps, l'effort et l'argent que les familles engagées investissent dans leurs enfants.

De nos jours, la production des ménages constitue un aspect important de l'activité économique et ignorer cela peut conduire à des conclusions erronées sur les niveaux et les changements du bien-être. Les calculs indiquent qu'entre un tiers et la moitié de toutes les activités économiques valables dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne sont pas prises en compte dans les mesures traditionnelles du bien-être, comme le produit intérieur brut par habitant. Ainsi, il semble que les soins et travaux domestiques non rémunérés, majoritairement la cuisine, le nettoyage et les soins, contribuent grandement au bien-être de la société, de différentes manières selon les pays et entre les hommes et les femmes. Ils contribuent non seulement à la consommation actuelle des ménages (comme la cuisine) mais aussi au bien-être futur (les investissements des parents dans l'éducation des enfants, par exemple) et au bien-être de la communauté (le travail bénévole par exemple).

Selon le professeur Diane Elson, le travail domestique non rémunéré s'entend de « tous les services non rémunérés fournis au sein d'un ménage à ses membres, notamment les soins aux personnes, les tâches ménagères et le travail communautaire bénévole ». Ces activités sont considérées comme du travail parce que théoriquement une tierce personne pourrait être payée pour les exécuter [ELSON, 2000]. En 2008, lors d'une réunion du groupe d'experts sur le travail non rémunéré, le développement économique et le bien-être humain, organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement, elle a présenté un modèle tridimensionnel pour intégrer la question du travail domestique non rémunéré dans le programme de développement : reconnaissance, réduction et redistribution :

- La reconnaissance signifie que le travail domestique non rémunéré effectué principalement par les femmes est reconnu en tant qu'activité productive. Cela implique qu'il est rendu visible à ceux qui en bénéficient et aux décideurs au niveau local et national, notamment en collectant des données qualitatives et quantitatives que les décideurs et les organisations de la société civile peuvent utiliser pour concevoir des projets. La reconnaissance peut également prendre la forme d'une indemnisation des travailleurs non rémunérés, de l'intégration de ces travailleurs dans les programmes de sécurité sociale et de la prise en compte du travail domestique non rémunéré dans les statistiques nationales.
- La réduction du travail domestique non rémunéré implique la réduction de la charge pesant sur les individus (généralement les femmes) et la société dans son ensemble. Cela libérerait du temps pour les femmes et les filles qu'elles pourraient consacrer à d'autres activités telles que des emplois structurés ou la participation politique. Le travail domestique non rémunéré peut être réduit

par l'introduction d'infrastructures et de technologies telles que des puits qui facilitent l'accès à l'eau potable, réduisant ainsi le temps consacré à la collecte de l'eau. La charge des soins domestiques non rémunérés peut également être réduite par l'augmentation des services publics tels que les garderies d'enfants.

- La redistribution des soins domestiques non rémunérés pour répartir plus équitablement le travail effectué par les individus comprend leur redistribution entre les hommes, les femmes, les ménages, les marchés, l'État et les organisations de la société civile. Même si le volume global des soins domestiques reste le même, la répartition des responsabilités, du temps et des ressources est plus équitable [ELSON, 2008].

Si le travail non rémunéré, surtout la répartition par sexe du travail non rémunéré, est dans une certaine mesure lié au niveau de développement d'un pays, les données transversales des pays suggèrent que les facteurs démographiques et les politiques publiques importent généralement beaucoup plus. La collecte périodique de données sur l'emploi du temps peut donc avoir une grande valeur pour les organismes publics qui suivent et conçoivent les politiques publiques et offrir une vision plus équilibrée du bien-être dans différentes sociétés. Connaître l'emploi du temps des personnes permet en particulier aux décideurs soucieux de l'efficacité et de l'équité des politiques sociales de mieux comprendre la société. La prise en compte du travail non rémunéré au regard des inégalités relatives et des inégalités au fil du temps pourrait faire partie d'un futur programme de l'OCDE, à mesure que des enquêtes sur l'emploi du temps deviendront disponibles pour de nombreux pays au cours des prochaines années.

L'impact économique du travail non rémunéré

Selon une récente étude de l'OCDE, « non rémunéré » veut dire que « l'individu qui exerce l'activité n'est pas rémunéré »; « soins » veulent dire que « l'activité fournit ce qui est nécessaire à la santé, au bien-être, à l'entretien et à la protection de quelqu'un ou de quelque chose »; et « travail » suppose que « l'activité implique un effort mental ou physique et est coûteuse en termes de ressources temporelles » [FERRANT, 2014].

Le travail non rémunéré importe beaucoup et nous le trouvons à tout moment dans notre environnement quotidien. Il est essentiel à notre vie et à notre bien-être, même s'il passe largement inaperçu dans les statistiques. Il est à la base de toutes les sociétés, mais il est perçu comme ayant moins de valeur dans la mesure où il n'est souvent pas considéré comme un travail. Sa contribution à l'économie et au développement reste cachée. Si les tâches domestiques et les soins directs étaient rétribués, ils constitueraient entre 10 % et 39 % du produit intérieur brut, mais ils ne sont généralement pas reconnus et sont sous-estimés par les décideurs et les législateurs. En fait, le bien-être est souvent estimé en fonction du revenu global ou de la production par habitant et les changements de bien-être par le taux de croissance correspondant. Cependant, aucune de ces mesures ne convient totalement s'il existe une quantité considérable de travail non rémunéré ou si la croissance se produit en raison de la substitution d'heures de travail rémunéré par des heures de travail non rémunéré [WEINROBE, 2005]. De plus, « l'ignorer peut conduire à des conclusions erronées sur les niveaux et les changements du bien-être. Vu que les

femmes assument une grande partie du travail non rémunéré, son omission minimise l'apport des femmes à l'économie » [STIGLITZ, 2009].

Le travail rémunéré ou non nécessaire pour satisfaire les besoins de base et pour se fournir les biens et commodités quotidiens se fait à travers la combinaison de quatre institutions clés : le marché, l'État, les ménages et les institutions non gouvernementales (à but non lucratif). La contribution de chacune de ces institutions à la satisfaction des besoins matériels varie généralement en fonction du niveau de développement économique du pays concerné et du régime de politique publique en matière d'approvisionnement en vigueur. De manière rémunérée ou non, les gens passent environ un tiers de leur temps à travailler.

Le degré selon lequel une personne est en mesure de se procurer des « biens » et des « services » sur le marché dépend du niveau de développement des marchés, ainsi que de la capacité des membres du ménage à participer à un travail rémunéré et à gagner un revenu suffisant pour couvrir les achats nécessaires. La pauvreté due au chômage ou aux salaires inférieurs à la norme limite l'accès aux intrants commercialisés.

De plus, indépendamment de la pauvreté ou de la richesse d'un ménage, un certain temps doit être consacré à la « production renforcée des ménages », c'est-à-dire au temps nécessaire à la transformation des achats en biens consommables finaux. Les ménages riches sont souvent en mesure de faire appel à des prestations de services pour substituer à leurs propres contributions non rémunérées de production domestique. Les cuisiniers, les jardiniers ou les services de buanderie ne font rien d'autre que cela.

Enfin, les ménages à faible revenu qui ne sont pas en mesure de contracter de tels services peuvent également avoir du mal à payer les frais habituels pour bénéficier de l'eau courante ou de l'électricité chez eux, utiliser les transports publics ou privés ou se servir des appareils électroménagers qui réduisent le temps dédié aux tâches ménagères, comme une cuisinière électrique, un réfrigérateur ou des machines à laver. Dans d'autres cas encore, les ménages très pauvres peuvent vivre dans des habitations où les services de base tels que l'assainissement, l'électrification et l'approvisionnement en eau font défaut [ANTONOPOULOS, 2009].

Changer la répartition du temps des ménages

Dans tous les pays, les femmes assument davantage de travail de ce type que les hommes, même si cela est dans une certaine mesure compensé, à des degrés divers selon les pays, par le fait qu'elles sont moins présentes sur le marché du travail [MIRANDA, 2011]. La répartition inégale du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes constitue une atteinte aux droits des femmes et un frein à leur autonomisation économique. Les femmes consacrent généralement plus de temps au travail non rémunéré que les hommes [MIRANDA, 2011]. Le temps est une ressource limitée, divisée entre travail et loisirs, activités productives et reproductives, travail rémunéré et non rémunéré. Chaque minute de plus qu'une femme consacre à des soins domestiques non rémunérés représente une minute de moins qu'elle pourrait consacrer à des activités liées au marché ou investir pour ses compétences éducatives et professionnelles [FERRANT, 2014].

En raison des normes sociales sexospécifiques qui considèrent les soins domestiques non rémunérés comme une prérogative féminine, les femmes de différentes régions, classes socio-économiques et cultures passent une partie importante de leur journée à répondre aux attentes liées à leur rôle domestique et à leur fonction reproductrice. Cela s'ajoute à leurs activités rémunérées, créant ainsi une « double charge » de travail pour les femmes. La façon dont la société et les décideurs abordent les questions relatives aux soins a d'importantes répercussions sur la réalisation de l'égalité des sexes : ils peuvent élargir les capacités et les choix des femmes et des hommes ou confiner les femmes dans les rôles traditionnels associés à la féminité et à la maternité.

Partage des responsabilités ménagères

La responsabilité partagée à la maison peut être le chaînon manquant qui influence les écarts entre les sexes dans les résultats du travail. L'écart entre les sexes en matière de soins domestiques non rémunérés a d'importantes répercussions sur la capacité des femmes à participer activement au marché du travail et sur le type et la qualité des possibilités d'emploi qui leur sont offertes. Les rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes qui désignent les femmes et les filles comme prestataires de soins peuvent saper leurs droits, limiter leurs possibilités, leurs capacités et leurs choix, et ainsi entraver leur autonomisation. Les normes sexospécifiques en vigueur dans toutes les sociétés ont pour effet que les femmes et les filles assument la majeure partie des tâches domestiques non rémunérées tels que la garde des enfants, les soins aux aînés de la famille et aux malades, la préparation des repas, le ménage et la collecte de l'eau et du carburant. Cette charge inéquitable de travail non rémunéré compromet les droits des femmes et des filles (à un travail décent, à l'éducation, à la santé, au repos et aux loisirs), limite leurs possibilités et entrave par conséquent leur autonomisation économique. Elle ne permet pas aux femmes de trouver un emploi et un revenu, ce qui les empêche d'aller de l'avant sur le plan économique.

Il ressort de l'expérience des activités de notre Fédération que la plupart des pères aspirent à partager la prestation des soins domestiques sur un pied d'égalité avec leurs épouses/partenaires, mais ne sont souvent pas en mesure de concrétiser cette aspiration. Les pères ont besoin de temps pour développer leurs compétences parentales, qu'ils n'ont pas. Le fait que les hommes ne portent pas les enfants est évidemment un fait biologique immuable. Le fait qu'ils ne les élèvent pas ne l'est pas. Les connaissances nécessaires pour être des parents efficaces ne sont pas innées mais s'acquièrent, pour les femmes comme pour les hommes. Dès les premiers jours et semaines après la naissance, beaucoup de femmes (la plupart, espérons) ont la possibilité de passer du temps avec leurs enfants, ce qui favorise le lien avec leur nouveau-né et leur permet de développer des compétences en tant que nouveaux parents. En revanche, peu d'hommes ont la possibilité de passer beaucoup de temps avec leurs jeunes enfants [HARRINGTON, VAN DEUSEN, HUMBERD, 2011].

Le chaînon manquant peut être trouvé dans le partage des responsabilités à la maison. Les femmes assument davantage de soins domestiques non rémunérés que les hommes. S'il existe de plus en plus d'éléments d'appréciation du rôle des pères dans la vie des enfants, des lacunes demeurent et la qualité des éléments varie. Bien qu'un effort concerté ait été consenti pour recueillir des éléments d'appréciation de l'influence positive du père sur le développement et le bien-être de l'enfant, il

convient de noter que jusqu'ici, les études se sont essentiellement concentrées sur les impacts négatifs de la faible présence ou de l'absence des pères sur les enfants [WOOD, LAMBIN, 2013]. La reconnaissance de la responsabilité des pères et de l'apport des hommes aux familles, l'élaboration de politiques visant à faire face à l'impact de l'absence d'hommes sur le bien-être de la famille et la promotion de la paternité active peuvent permettre à beaucoup de femmes d'atteindre leur autonomisation économique.
